



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 89108

Texte de la question

La première clinique entièrement ambulatoire de France a ouvert dernièrement ses portes à Rouen (Seine-Maritime). Désormais, dans cet établissement flambant neuf, les patients pourront entrer le matin, se faire soigner dans la journée et retrouver leur domicile le soir même. Ce nouveau bâtiment de 2 500 mètres carrés comporte deux étages pouvant accueillir jusqu'à 45 patients, mais les chambres peuvent servir plusieurs fois dans la journée. Cette façon de procéder est devenue possible grâce à une chirurgie plus minutieuse, moins traumatisante et moins douloureuse. Les opérations seront essentiellement pratiquées pour des actes d'ORL, d'ophtalmologie, de stomatologie, d'urologie et toutes sortes de petites interventions comme le traitement des varices ou la pose de cathéter. Cet exemple de développement de la chirurgie ambulatoire ne peut cacher le fait qu'en matière de chirurgie ambulatoire (rentrer le matin à la clinique, se faire opérer dans la journée et sortir le soir), la France est très en retard par rapport à nos voisins européens. Or, sur le terrain, les acteurs se rendent bien compte que le patient est très demandeur de ce type d'intervention et qu'ils en sont généralement satisfaits lorsqu'ils y ont accès, et en réduisant la durée d'hospitalisation, elle contribue également à faire baisser le coût pour l'Assurance maladie. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer s'il entend veiller à ce que l'expérience rouennaise qui est un succès puisse être rapidement développée de façon uniforme sur l'ensemble du territoire national.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89108

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2978